



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

remboursement

Question écrite n° 34517

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le remboursement des soins post-opératoires. Les professionnels de santé et les patients s'inquiètent de la réduction du remboursement des soins posts-opératoires. En effet, est supprimée l'exonération du ticket modérateur pour les médicaments et les soins de kinésithérapie après une hospitalisation locale. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui préciser quelles ont été ses motivations dans cette décision, et s'il entend revenir à la situation antérieure.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34517

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 février 2004, page 1355

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)